

pation. Ils adressent leur appel en premier lieu aux sections de la IV^e Internationale de ces pays pour que celles-ci attirent l'attention du prolétariat de leur pays sur le fait de l'occupation prolongée, et pour qu'elles luttent pour le retrait immédiat et inconditionnel des troupes d'occupation, en expliquant que l'occupation viole le droit démocratique des peuples à disposer d'eux-mêmes, et qu'elle empêche le libre développement de la lutte de classe prolétarienne.

» Les communistes internationalistes d'Autriche sont convaincus que les bolchéviks-léninistes de l'U.R.S.S. et le prolétariat russe, dans la mesure où le leur permettent les conditions de la dictature bureaucratique, élèvent également la voix en faveur du retrait immédiat des troupes soviétiques d'occupation, comme seul moyen de démasquer les oppresseurs impérialistes devant les masses et de rétablir la sympathie générale des travailleurs pour l'U.R.S.S. En agissant ainsi, l'U.R.S.S. montrerait la voie pour la cessation de l'occupation et permettrait à la lutte de classe prolétarienne de suivre librement son cours.

» Les communistes internationalistes d'Autriche s'adressent enfin aux travailleurs de tous les pays pour que ceux-ci se placent aux côtés du prolétariat autrichien et allemand et du prolétariat de tous les pays occupés, dans leur lutte pour le droit de disposer librement d'eux-mêmes, dans l'esprit de l'internationalisme prolétarien, dans l'esprit du cri de guerre du manifeste communiste :

» PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

» *Communistes Internationalistes d'Autriche, section de la IV^e Internationale.* »

Résolution du 3^e Plenum du Comité Exécutif International. sur l'Autriche (mars 1947).

Le Comité Exécutif International adopte le Manifeste adressé par la section autrichienne de la IV^e Internationale aux travailleurs du monde entier.

Dans sa résolution de juin 1946, le Comité Exécutif International avait fait une obligation à toutes les sections, et plus particulièrement à celles des pays vainqueurs, de lutter pour le retrait de toutes les troupes d'occupation, y compris des armées soviétiques.

L'appel des camarades autrichiens montre, de façon saisissante, l'impérieuse nécessité d'un tel combat. Dans ce pays, la population travailleuse est écrasée sous le fardeau de quatre armées d'occupation aux effectifs plétho-

riques. Les rivalités entre les Alliés et le gouvernement soviétique se règlent sur le dos des travailleurs. Une misère épouvantable règne. L'arbitraire des troupes d'occupation sévit.

Le C.E.I. appelle toutes les organisations défendant le programme de la IV^e Internationale, et plus particulièrement celles des Etats occupants, à donner la plus large publicité aux terribles conditions dans lesquelles se débattent les travailleurs d'Autriche et à mener campagne pour appeler les ouvriers et paysans des Etats-Unis, d'Angleterre, de France, ainsi que ceux de l'Union soviétique, à exiger le retrait de toutes les troupes d'occupation.

Amendements présentés par le parti bolchevik-léniniste des Indes à la résolution de la Conférence Internationale d'avril 1946. (au chapitre « Nos tâches aux colonies »)

Dans le paragraphe I, deuxième phrase, substituer à « en se plaçant » les mots suivants : « par une lutte résolue en tant que force indépendante ».

Annuler paragraphes 2 et 3 et substituer les phrases suivantes :

« Nos sections coloniales doivent soutenir inconditionnellement et participer activement à toute lutte contre l'impérialisme, tenter d'élargir et d'approfondir la lutte et mener cette lutte selon une ligne de classe. En vue d'agir ainsi effectivement, nos sections coloniales, tout en sauvegardant leur indépendance politique et leur propre physionomie révolutionnaire, ne doivent pas hésiter à passer des alliances pratiques avec les partis et organisations de la bourgeoisie nationale opposante ou de la petite bourgeoisie de gauche des villes et des campagnes qui sont engagées dans la lutte contre l'impérialisme. L'objectif de ces alliances est de porter des coups communs contre un ennemi commun, tout en réservant continuellement pour nos sections le droit de critique et le droit de développer leur programme dans son ensemble.

» Nos sections doivent de plus entreprendre un travail systématique et patient de fraction au sein des partis et organisations de masse de la bourgeoisie nationale et de la petite bourgeoisie de ces pays, dans le but de créer une tendance marxiste-révolutionnaire en leur sein et de faciliter l'évolution vers la gauche, vers le camp du prolétariat révolutionnaire des éléments potentiellement révolutionnaires qui peuvent se trouver dans ces organisations. »